



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Toute installation d'un dispositif d'assainissement non collectif doit faire l'objet d'une demande auprès de la mairie ou se situer l'habitation concernée (arrêtés du mai 1996)

Le propriétaire doit remplir cette demande le plus clairement possible et déposer le dossier complet au service SPANC de la communauté de communes de la planète.

Numéro de certificat d'urbanisme :

Numéro du permis de construire :

Date du permis de construire : / /

Date de demande d'installation :

Section et numéro du cadastre :

Adresse de la parcelle :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse :

Code postal : Commune : Tél. :

Nom et prénom de l'utilisateur (si différent du propriétaire) :

→ Pièces à fournir par le propriétaire :

.Le présent formulaire dûment complété

.Plan de situation de la parcelle

.Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500

.Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500

.Compte rendu de l'étude de sol le cas échéant

.Etude de définition de la filière d'assainissement non collectif, le cas échéant, comprenant :

.Prétraitement : fosse toutes eaux, fosse septique, dégraisseur, pré filtre, pompe

.Dispositif de traitement : traitement d'épandages, filtre à sable...

.Mode d'évacuation des eaux traitées

Communauté de Communes de La Planète

Le bourg 15300 USSEL

Service SPANC

Tel : 06.80.44.43.68

E.mail : contact@planète.fr

LE PROJET

Nature : Construction neuve Réhabilitation de l'existant

Réalisation :

Nom de l'installateur prévu :, Tel :

Adresse :

Caractéristique de l'immeuble :

Résidence principale Résidence secondaire
 Local professionnel autre usage (préciser)

Nombre de chambres :

Nombre d'usagers prévus :

CARCTERISTIQUES DU PROJET

Plan de masse :

Schématiser le plus clairement possible

- .l'habitation
- .la sortie des eaux usées de la maison
- .le prétraitement (fosse toutes eaux..) et les ventilations
- .le traitement et le cas échéant le rejet des eaux traitées
- .l'évacuations des eaux de pluies
- .la végétation (arbres jardin.)
- .les bâtiments annexes (garages, piscines..)
- .les surfaces imperméables ou destinées à l'être (terrasses, allées..)
- .les puits, captages ou forages utilisés en alimentation d'eau potable.
- .les cours d'eaux, fossés, mares...
- .les voies de circulations des véhicules

Plan de coupe :

Schématiser le plus clairement possible : l'emplacement de votre logement, de la fosse, du pré filtre, du bac à graisse, du dispositif de traitement et l'évacuation des eaux pluviales.

L'INSTALLATION

Le terrain :

- * Superficie totale de la parcelle :
- * Superficie disponible pour l'assainissement :
- * Le terrain est-il desservi par un réseau d'eau potable ? oui non
- * Pente du terrain prévu pour l'assainissement : <5% entre 5 et 10% + de 10%
- * Présence d'un captage d'eau (puit, forage..) à proximité des ouvrages oui non
- * Est-il destiné à la consommation humaine ? oui non
- .Si oui distance par rapport du dispositif : M
- Destination des eaux pluviales :

Rappel : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est strictement interdit.

ETUDE REALISEES SUR LE TERRAIN

Nature du sol :

- Nature du terrain à 50 cm de profondeur
 - terre végétale
 - sable, gravier
 - limon, argile
 - rocher
- Le sol est-il favorable au traitement des eaux (infiltration) ?
 - Oui
 - Non
 - Ne sait pas
- Une étude de sol à la parcelle permettant de définir la filière d'assainissement a-t-elle été réalisée ?
 - Oui
 - Non
 - Si oui, joindre une copie du rapport.

LE PRETRAITEMENT

- Destination des eaux ménagères (cuisine, salle de bain...)?
- Destination des eaux vannes ?
- Volume de la fosse (toutes eaux ou septique)
- Type de fosse (marque, matériaux) ?
- Est-il prévu 2 ventilations hautes ?
 - 1 avant la fosse Oui Non
 - 1 après la fosse Oui Non
- Le pré filtre est-il incorporé à la fosse ? Oui Non
- Est il prévu un bac à graisse ? (obligatoire si la fosse est située à plus de 10 m de la sortie des eaux usées ménagères) Oui Non Si oui volume : litres
- Autres :

LE TRAITEMENT

- Tranchées d'épandage à faible profondeur
.....x..... ml soit un total de ml
 - Lit d'épandage
.....x.....ml soit un total dem2
 - Lit filtrant non drainé à flux vertical Surface :.....m2
 - Tertre d'infiltration Surface :.....m2
 - Lit filtrant drainé à flux vertical enterré Surface :.....m2
 - Lit filtrant drainé à flux surélevé Surface :..... m2
 - Lit filtrant drainé à flux horizontal Surface :.....m2
 - Filtre compact Surface :.....m2
 - Filières dérogatoires Surface :.....m2
 - Un rejet des eaux traitées est-il prévu (filtre drainée) ? Oui Non
- Si oui, type d'exutoire :

→ Le dispositif de traitement doit être implanté :

1. à plus de 5m de l'habitation
2. à plus de 3 m des limites de la parcelle
3. à plus de 3 m d'un arbre
4. à plus de 35 m d'un point de captage d'eau potable

ENGAGEMENT DU PROPRIETAIRE

Le pétitionnaire se porte garant, sous sa responsabilité, que l'installation sera établie dans son intégralité, conformément au projet tel qu'il aura été accepté, et conformément à la réglementation en vigueur. La date prévisionnelle d'achèvement des travaux devra être signalée à la Mairie ou au service SPANC et l'installation ne pourra être recouverte qu'après avis sur sa conformité.

A Le.....

Signature

AVIS TECHNIQUE PROPOSE PAR LE CONTROLEUR SUR LE PROJET

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORALE

Observations du contrôleur :

.....
.....
.....
.....

A..... le.....

Signature

Décision du maire de la commune sur le projet :

Avis favorable sur la filière, conformément à la carte d'aptitude des sols de la commune

Avis défavorable

Commentaires :
.....
.....

A , le

Le maire

